Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le 15 JUIN 2026
ID : 085-218500296-20260605-D_2026_06_039-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOUIN

DCM_2026_06_039

Nombre de Conseillers
- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 19h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOUIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Thomas GISBERT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30/03/2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : , M. GISBERT de CALLAC Thomas (Maire), M. PALVADEAU Pierrick (2ème Adjoint), M. MAZE Erwan (4ème Adjoint), Mme ROBIN Guylaine (5ème Adjoint) , Mme FOUCHER Audrey, M. MARION Jean, M. CAMUS Georges, M. LAISNE Jérôme, Mme GABORIT Bernadette, Mme RENOUX Blandine, Mme TURBE Manuela, M. POULAIN Philippe, M. BRUNELIERE Vincent, Mme CORNELUS Julie, M. FRANVILLE-LAFARGUE Cédric

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : - Mme FRADIN Véronique (pouvoir à M. le Maire), Mme GAUTIER Magali (Pouvoir à Mme ROBIN Guylaine), Mme GIRAULT Nicole (Pouvoir à M. MAZE Erwan)

ÉTAIENT ABSENTS : M. BONNIN Teddy

Madame TURBE Manuela a été élue secrétaire de séance.
Monsieur RODRIGUES Yoann a été nommé auxiliaire de séance par Monsieur le Maire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE

DCM_2026_06_039

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme FOUCHER Audrey et M. MARION Jean et de Mme CORNELUS Julie et M. FRANVILLE-LAFARGUE Cédric.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le 15 JUIN 2026
ID : 085-218500296-20260605-D_2026_06_039-DE

La présidence du bureau est assurée par M. Thomas GISBERT de CALLAC, Maire.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

1/ La liste A est composée par :

ORDRE	NOM	PRENOM
TITULAIRES		
1	GISBERT	Thomas
2	FRADIN	Véronique
3	PALVADEAU	Pierrick
4	GAUTIER	Magali
5	MAZE	Erwan
SUPPLEANTS		
1	ROBIN	Guylaine
2	MARION	Jean
3	FOUCHER	Audrey

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des listes, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	18
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	18

Liste A : 18 voix

La liste A remporte ainsi la totalité des sièges.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Publication le 15 JUIN 2026

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations,

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le 15 JUIN 2026
ID : 085-218500296-20260605-D_2026_06_039-DE

MAIRIE DE BOUIN VENDÉE

Mme TURBE Manuela
Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOUIN VENDÉE

M. Thomas GISBERT de CALLAC
Maire de Bouin

• Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification et / ou de sa publication conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr